

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 14 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DSTI 19 Développement de modules spécifiques pour le programme Compte Parisien –
Marché subséquent à l'accord cadre de développements spécifiques de nouvelles applications
informatiques – Signature.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2006-975 portant Code des marchés publics ;

Vu le projet de délibération du 29 novembre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation la signature d'un marché subséquent à l'accord cadre de développements spécifiques de nouvelles applications informatiques relatif au développement de modules spécifiques pour le programme Compte Parisien ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Emmanuel GRÉGOIRE, au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le marché subséquent relatif au développement de modules spécifiques pour le programme Compte Parisien avec la société Accenture pour un montant minimum fixé à 200 000 euros HT et pour un montant maximum fixé à 600 000 euros HT, en application des articles 76 et 77 du Code des marchés publics.

Article 2 : Les dépenses résultant de ce marché seront imputées sur les crédits à inscrire aux chapitres 20 et 23, natures 2051 et 232 du budget d'investissement de la Ville de Paris, au titre des exercices 2017 et suivants, sous réserve de décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO